

Février 2021

L'actualité des projets du CISIRH

[DSN] Lancement de nouveaux déploiements de la DSN au sein de la fonction Publique d'Etat

Avec la nouvelle année, une seconde étape dans le déploiement de la DSN au sein de la Fonction Public d'Etat démarre. Après le ministère de la Culture en janvier 2020, ce sont le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et les agents travaillant à l'étranger qui rentrent en déclaration sociale nominative (DSN) au 1er janvier 2021.

Pour intégrer ces nouvelles populations, l'outil de gestion de la DSN du CISIRH, le Concentrateur Traducteur DSN a dû opérer des évolutions liées :

- au changement de la norme NEODES en 2021,
- à des actions de déploiement.

Elles se définissent comme l'ensemble des opérations à mener pour permettre l'ouverture de service du CTDSN sur son nouveau périmètre. Le déploiement comprend toutes les opérations en production et auprès des utilisateurs cibles permettant de passer de la situation actuelle en production à une première déclaration sur le périmètre de déploiement choisi.

Pour le CTDSN, les moyens à réunir pour réussir le déploiement se regroupent selon les chantiers suivants :

- Préparation des utilisateurs
- Préparation de l'assistance au démarrage
- Préparation des référentiels
- Préparation des données
- Préparation de l'infrastructure technique
- Préparation des opérations d'initialisation

Chaque chantier a fait l'objet d'un pilotage par indicateurs de qualité permettant d'évaluer au fur et à mesure de l'année 2020 l'avancement de la préparation et de lever le cas échéant des alertes auprès des acteurs du projet CTDSN. Ces indicateurs ont servi de référence pour confirmer le GO/NO GO de bascule du périmètre 2021. Le 3 décembre la DGFIP et la direction du CISIRH ont confirmé la bascule 2021.

En parallèle, la constitution du référentiel des structures déclaratives a été un point d'étape important et a fait l'objet de plusieurs échanges avec la DGFIP pour collecter l'ensemble des éléments nécessaires à l'entrée des établissements 2021 en DSN : mise à jour du fichier employeurs par les SLR pour une mise à disposition au CISIRH début septembre, implémentation de ce fichier cible par le CISIRH en tant que test, précision du numéro de contrat IRCANTEC (dans le respect de la politique d'immatriculation de la caisse des dépôts et consignation), test des comptes Net-Entreprises, complétude par la DGFIP des référentiels des lieux de travail, etc. Autant d'opérations de préparation des référentiels qui ont été structurantes pour la bascule en DSN sur le nouveau périmètre 2021

[RenoirH] Lancement du déploiement du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse dans RenoirH

Le déploiement du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse (MENJ) dans la solution RenoirH est passé en mode actif avec la mise en production dans l'instance MENJ des dossiers Jeunesse & Sports transférés depuis l'instance des Ministères Sociaux (MSO).

Ces travaux de transfert ont fortement mobilisé les équipes. Le service a été ouvert aux gestionnaires le 25/11/2020. Les premières payes concernant le mois de janvier ont été adressées aux 2 Service Liaison Rémunération (SLR) concernés dans les délais.

Les ateliers d'expression de besoin et de conception sur les 3 volets (module standard de gestion des moyens, progicielisation de fonctionnalités PLQ et Actes Co, développements spécifiques RenoirH) ont été tenus dans les délais.

Le périmètre des fonctionnalités MENJ à développer dans le Palier 19 de RenoirH est sécurisé et le premier sprint de la Gestion des Moyens (sur 4) est terminé.

Les instances de pilotage mises en place ont toutes été réunies.

Février 2021

L'actualité des projets du CISIRH

[BSRMRH] Arrivée du référentiel de paie dans le chatbot Rebecca

Le Chatbot Rebecca s'est enrichi du volet référentiel de paye (RDP) qui décrit les indemnités propres à chaque entité partenaire du CISIRH (Conseil d'État, des ministères de la Culture, de l'Éducation nationale et des Armées) et le périmètre Interministériel. Au total, pour son lancement, ce n'est pas moins de 145 indemnités que vous pourrez retrouver décrites dans le chatbot.

La recherche de ces référentiels peut s'effectuer de différentes façons :

- par mots clés (code BJ ou mots clés de l'indemnité) après avoir sélectionné la population titulaire dans les filtres ;
- par périmètre (interministériel ou ministériel) en choisissant la recherche par catégorie.

Le RDP est amené à évoluer en fonction des évolutions juridiques et des validations des ministères sur leurs indemnités.

La séquence indemnitaire du chatbot Rebecca est structurée par chapitre pour faciliter la lecture.

Les chapitres de la séquence indemnitaire sont les suivants :

200176-INTERMINISTEREL-IND. TRAVAIL DE NUIT	
Voici ce que je connais sur le sujet.	L'ergonomie de la séquence indemnitaire favorise la lisibilité grâce à une structuration par chapitre à l'instar des séquences liées aux règles RH. La structure comprend :
DATE DE VALIDITÉ DE LA FICHE	Elle correspond à la dernière évolution réglementaire de la fiche.
POPULATIONS	1 - La description des populations éligibles à l'indemnité ou exclues
CONDITIONS D'ATTRIBUTION	2 - Les conditions d'attribution de l'indemnité (relatives notamment aux corps/grade/échelons/affectation/ poste, autres, exclusions).
MODALITÉS DE LIQUIDATION	3 - Elles précisent les montants plancher/plafond de l'indemnité et autres points à contrôler).
INFORMATION PAY	4 - Les informations PAY relatives aux mouvements associés 22, 20, ou 05 de pré liquidation de ces indemnités
RÉFÉRENCES JURIDIQUES	5- Les références juridiques (lien vers les textes réglementaires afférents sur le site Legifrance
INCOMPATIBILITÉS	6 - Les incompatibilités entre indemnités décrites dans un tableau précisant le code BJ, le libellé de l'indemnité et les textes réglementaires.
POUR EN SAVOIR PLUS	Pour répondre rapidement aux questions des gestionnaires, la séquence de l'indemnité consultée permet d'accéder à une documentation complémentaire disponible sur le portail du CISIRH : PISSARHO (barème indemnitaire, fiche RDP, guides et, bientôt, la documentation contextualisée par périmètre).

[CCE] Le Centre de compétences éditoriales démarre un nouveau projet, le SI Mobilité

L'idée est née lors des travaux menés par la DGAFP sur la PEP (Place de l'Emploi Public) qui a remplacé la BIEP. En effet, au-delà de la publication des postes à pourvoir sur la PEP, les ministères ont identifié des sujets d'amélioration connexes liés à la gestion de la mobilité.

L'objectif est de favoriser la mobilité interministérielle au sein de bassins d'emplois couverts par 5 ministères/directions qui rencontrent des problèmes de recrutement :

- Le Ministère de l'Intérieur
- Le Ministère de l'Agriculture
- Le Ministère de l'Ecologie
- Les Ministères Sociaux
- La DGCCRF (Ministère des Finances)

En Région, ces entités ont un secrétariat général commun relevant de la Préfecture qui gère, entre autres, le recrutement des agents dans les services déconcentrés.

L'objectif du futur SI mobilité est de leur offrir des fonctionnalités permettant de gérer des campagnes de mobilité communes et de fluidifier ainsi les mouvements entre ministères.

Il est ici question de fournir aux recruteurs des outils d'aide à la décision et aux candidats un espace dédié leur permettant de suivre leurs différentes demandes.

Il a été convenu que la DGAFP et le CISIRH travaillent conjointement sur ce projet.

Le CISIRH est actuellement en phase de cadrage afin de préciser le besoin.

En parallèle, il étudie les outils/les technologies qui répondraient le mieux à ce besoin ; dans le cadre de ces réflexions, des discussions sont en cours avec l'éditeur de logiciel Talentsoft qui est chargé par la DGAFP de la PEP.

L'objectif est de mettre le SI mobilité à disposition des ministères pour leurs campagnes de mobilité 2022.

Février 2021

Focus sur : Les classes virtuelles RenoiRH

Lors du premier confinement, l'équipe d'Accompagnement au changement RenoiRH a cherché des solutions pour continuer à dispenser, malgré le contexte sanitaire, ses formations au SIRH organisées jusqu'alors en présentiel au CISIRH. Après avoir prospecté auprès de ses partenaires pour étudier les outils de formation à distance disponibles dans la sphère FPE, le choix s'est porté sur la plateforme de classes virtuelles de l'IGPDE (Institut de la Gestion Publique et du Développement Economique) avec qui un partenariat a été conclu dès le mois de mai 2020.

Les premières classes virtuelles ont pu être montées rapidement au CISIRH et ont débuté dès le mois de juin. Plusieurs prises en main ont été organisées afin de permettre aux formateurs internes du CISIRH de monter en compétence sur la plateforme. Une charte de bonnes pratiques ainsi que des modes opératoires ont été créés, tant pour les formateurs que pour les stagiaires. Les formateurs ont été très réactifs et ont su s'adapter très rapidement à ce nouvel outil et à cette nouvelle modalité de formation. Le pôle Accompagnement au changement RenoiRH profite de cet article, pour à nouveau les remercier de leur importante implication dans ce contexte particulier.

De juin à la fin de l'année, plus de 15 sessions de formations ont été dispensées en classes virtuelles. Elles ont permis de former plus de 120 stagiaires (utilisateurs finaux, référents et équipes projets), localisés sur tout le territoire, pour un volume de 228 heures de formations, tous modules RenoiRH confondus. Les déploiements RenoiRH planifiés sur l'année 2020 ont pu être maintenus dans leurs calendriers initiaux grâce à ce dispositif. La majorité des stagiaires a apprécié sa facilité de mise en œuvre et de pouvoir être formé à l'outil malgré l'impossibilité du déplacement.

Les sessions de formation RenoiRH du 1er semestre 2021 continueront à être dispensées en classe virtuelle. Le partenariat sur l'utilisation de sa plateforme a été prolongé avec l'IGPDE et a été étendu cette fin d'année aux formations à un autre outil du CISIRH : ESTEVE (déjà 8 sessions dispensées !) Ce dispositif pourra devenir pérenne mais uniquement en compléments des formations dispensées en présentiel dans les locaux du CISIRH.

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT DE LA CLASSE VIRTUELLE FORMATEURS

Bienvenue dans la classe virtuelle des formations RenoiRH !

Avant de commencer la session de formation, merci de prendre connaissance des règles de fonctionnement de la classe virtuelle et de veiller à les appliquer tout au long de la session.

RenoirH

AVANT LA CLASSE VIRTUELLE

Je réalise une session d'entraînement pour vérifier ma connexion à la plateforme et à la base école RenoirH et prendre en main les fonctionnalités proposées avec mon binôme formateur.

Je participe à la session de test de la plateforme organisée avec les stagiaires et le pôle conduite du changement du CISIRH en amont de la classe virtuelle.

Je vérifie que tous les documents utiles sont déposés dans l'espace dédiés à la formation. Je signale tout manque au CISIRH. Je veille à imprimer le déroulé de la formation.

Le jour de la classe virtuelle, je me connecte 30 minutes avant le début de la formation pour éviter tout retard et m'assurer que mon binôme et les stagiaires ne rencontrent pas de problèmes d'accès à la classe.



PENDANT LA CLASSE VIRTUELLE

AU DEBUT DE LA CLASSE

J'assure un accueil chaleureux, mais à distance, des stagiaires. Je veille à ce que tous les micros et toutes les caméras soient activés.

J'explique les règles de fonctionnement de la classe virtuelle et je détaille le programme de la formation (journées, horaires, séquences).

Après que les stagiaires se sont présentés, je leur signale le début de la session. Je leur demande de couper leurs micros. Je peux aussi leur demander de couper leurs caméras, si je le souhaite ou si la qualité de la connexion le nécessite.

PENDANT MES INTERVENTIONS

Je parle lentement et je détaille chacune de mes actions (ex : lors d'une démonstration, je décris mes actions, où je me situe à l'écran, etc.).

J'interroge régulièrement les stagiaires et je n'hésite pas à faire des pauses dans mes explications pour vérifier leur compréhension du cours et leur laisser poser des questions.

Je veille à réaliser de courtes pauses régulières dans la journée. J'utilise le tableau blanc pour indiquer l'heure de début et de fin de la pause A la fin de la pause, je vérifie que chaque stagiaire est de retour.

PENDANT LES EXERCICES

Je laisse la classe virtuelle ouverte et je crée un tableau blanc en notant le titre et le numéro de l'exercice. J'invite les stagiaires à s'exprimer sur ce tableau, notamment pour indiquer qu'ils ont terminé l'exercice.

Je propose aux stagiaires de prendre la main pendant un exercice pour partager leur écran s'ils rencontrent des difficultés ou s'ils souhaitent montrer un écran aux formateurs.